

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES CRISES

Sous-direction de la préparation à la gestion de crise

Bureau de l'alerte, de la sensibilisation et de l'éducation des publics

DGSCGC/SPGC/SDPGC/ BASEP/2018/N° 369

Affaire suivie par : F. LALLOUETTE

Tél. : 01.86.21.63.88

frederique.lallouette@interieur.gouv.fr

Paris, le

18 JUL. 2018

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur

à

Mesdames et Messieurs les préfets de départements

Objet : Campagne annuelle 2018 de prévention des noyades et modalités de mises en œuvre de l'enquête NOYADES 2018.

Réf. : - Convention de collaboration entre la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et Santé publique France relative à l'enquête NOYADES 2018.

- Note Campagne de sécurité des loisirs nautiques 2018 - N°102/SGMER

P.J. : - Questionnaire enquête NOYADES 2018

- Affiche enquête NOYADES 2018

- Brochure « Se baigner sans danger »

- Affiche « Les 3 réflexes pour se baigner sans danger »

- Set de table « Noyades »

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2015, date de la dernière enquête NOYADES, 1 266 noyades accidentelles ont été recensées : 436 noyades ont été mortelles, dont 29 parmi les moins de 6 ans. Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est pourquoi l'État s'engage à nouveau, cette année, dans une enquête visant à la prévention des noyades. En effet, les pratiques aquatiques se diversifiant sans cesse, il est impératif, à l'approche de l'été, que tous les acteurs concernés par la prévention des noyades mettent leurs efforts en commun pour réduire le nombre de ces accidents.

Les enquêtes NOYADES réalisées entre 2002 et 2015 ont permis de mesurer l'importance, en termes de morbidité et de mortalité, des noyades en France au cours de l'été. Une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles mortelles avait été enregistrée en 2003, année de la canicule. Les enquêtes réalisées par la suite ont montré une stabilisation du nombre de noyades accidentelles, notamment grâce aux campagnes de prévention estivales mises en place par Santé publique France qu'il faut donc poursuivre.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Plus que jamais, il convient de rappeler au public qu'il lui faut tenir compte de sa condition physique, s'informer sur les conditions météorologiques, ne pas prendre de risques lors de la pratique d'activités nautiques et surtout ne pas laisser les jeunes enfants sans surveillance active.

Pour prévenir efficacement ces accidents, plusieurs actions seront lancées dans les semaines à venir avec votre collaboration.

1 - L'enquête « NOYADES 2018 »

Depuis 2002, les enquêtes NOYADES mises en place avec Santé publique France, ont pu être réalisées grâce à la remontée d'informations par les services de l'État avec le concours précieux des acteurs locaux concernés. Il faut à cette occasion remercier à nouveau tous ceux qui participent à cette enquête et ajoutent cette tâche à leurs missions principales de surveillance et de sauvetage.

Cette enquête est conduite à nouveau cette année sur l'ensemble des noyades qu'elles soient accidentelles, intentionnelles ou d'origine non déterminée se produisant du 1^{er} juin au 30 septembre 2018, dans toute la France, quel que soit le lieu de la noyade (mer, rivières, plans d'eau, piscines privées, publiques et autres).

Le questionnaire d'enquête, qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés, est quasi-identique à celui de 2015. Il comprend notamment des questions concernant les dispositifs de sécurité installés près des piscines privées conformément à la loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003.

Il s'agit toujours de recenser uniquement les seules noyades suivies d'une prise en charge hospitalière (passage aux services d'urgence ou hospitalisation) ou d'un décès. Pour suivre en direct le nombre de ces noyades, il est essentiel de **compléter ce questionnaire le jour même de l'accident et de le renvoyer sans délai** (au plus tard dans les trois jours qui suivent la noyade) au prestataire choisi par Santé publique France (à savoir l'institut IPSOS) pour assurer la collecte des données de cette enquête.

Comme les années précédentes, ce questionnaire « NOYADES » doit être diffusé par vos soins à tous les services impliqués dans les secours à personnes qui sont donc invités à la remplir (SDIS, gendarmerie et police nationales, associations de sauvetage et de secourisme, SNSM, etc.). Les services du SAMU et des SMUR sont approvisionnés directement par Santé publique France. Les CROSS sont aussi destinataires de cette fiche. L'objectif est d'obtenir un recensement le plus exhaustif possible. S'il arrive qu'une déclaration de noyade soit faite par plusieurs intervenants, un système d'enregistrement permet à SPF de détecter ces doublons. Les équipes sont donc encouragées à remplir le questionnaire pour un cas donné sans se préoccuper de savoir si cela a déjà été fait.

Les questionnaires et les affiches de l'enquête NOYADES 2018 seront par ailleurs adressés sous format papier par envoi séparé à vos services interministériels de défense et de protection civiles par Santé publique France, pour diffusion de votre part aux services concernés dans vos départements. L'ensemble des documents relatifs à l'enquête NOYADES 2018 seront également accessibles sur le site Internet de Santé publique France (<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>) et le questionnaire pourra être directement complété en ligne à partir de ce site à l'adresse suivante :

<https://voozadoo.santepubliquefrance.fr/noyades2018/>

Identifiant : noyade2018

Mot de passe : noya2018spf

Les autres moyens de transmission sont toutefois possibles, courrier (IPSOS - Enquête NOYADES 2018 - 35 rue du Val de Marne - 75013 PARIS), email (noyades2018@ipsos-direct.fr) ou télécopie (01 41 98 99 11). Il est impératif **de faire parvenir les fiches au fur et à mesure de la survenue des noyades, l'ensemble des fiches devant avoir été envoyé avant le 15 octobre 2018**, afin d'éviter tout retard dans la consolidation des données.

En outre, des résultats intermédiaires seront établis au cours de l'été, en juillet, août et septembre afin d'intervenir auprès des médias et du public le plus tôt possible pour diffuser les messages de prévention adaptés.

2 - L'information du public

La campagne d'information et de sensibilisation du public sur la prévention des risques liés à la noyade est reconduite cette année. Elle doit être menée sur l'ensemble du territoire en parallèle de la campagne sur la sécurité des activités nautiques, portée par les préfets maritimes.

La brochure intitulée « Se baigner, sans danger » ainsi qu'une affiche sur « les 3 réflexes pour se baigner sans danger » ont pour objectif la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Je vous informe que ces supports sont mis à votre disposition en téléchargement sur le site Internet de Santé publique France :

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>

Je vous prie de diffuser l'ensemble de ces documents, aussi largement que possible, aux interlocuteurs concernés dans votre département. Un affichage pourra être effectué dans les lieux d'accueil du public. Vous êtes également invités à mettre en ligne ces informations sur vos sites internet et réseaux sociaux.

Par ailleurs, vous avez déjà été destinataires de kits de sets de table sur le thème de la prévention des risques liés à la baignade, réalisés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises en concertation avec le ministère en charge des sports. Ces lots de sets de table ont vocation à être distribués aux lieux de restauration se situant à proximité des zones de baignade (établissements de tourisme, de loisirs ou d'accueil des scolaires).

Vous êtes invités, durant toute la saison estivale, à assurer régulièrement une large diffusion de cette campagne 2018.

À cette occasion, vous pourrez également rappeler sur vos réseaux sociaux l'existence du site national du ministère de la santé <http://baignades.sante.gouv.fr>, qui permet au public de consulter, quasiment en temps réel, les données de la qualité sanitaire des eaux de baignade. Ce site bénéficie d'une dernière version plus conviviale, grâce notamment à son module cartographique.

Nous ne doutons pas, comme chaque été, du plein engagement des services locaux pour assurer la sécurité des vacanciers et pour leur délivrer les messages de prévention adaptés.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour le ministre d'État et par délégation,
Le préfet, directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises



Jacques WITKOWSKI

Enquête NOYADES 2018

Recueil national

1^{er} juin -
30 septembre
2018

Enquête organisée par Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Sports et du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Questionnaire à remplir pour toute noyade ou quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenue entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2018, ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés.

Questionnaire à saisir sous : <https://voozanoo.santepubliquefrance.fr/noyades2018/> ou à renvoyer rempli à IPSOS :

Courrier : IPSOS - Enquête NOYADES 2018 - 35 rue du Val de Marne - 75013 PARIS, Fax : 01 41 98 99 11 ou Email : noyades2018@ipsos-direct.fr

Information préalable de la personne (voir consignes au verso)

ORGANISME DE SECOURS : Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Département : [] [] Nom de la personne chargée du recueil :

INTERVENTION : Date : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Heure : [] [] heures [] [] minutes
Code postal du lieu d'intervention : [] [] [] [] [] []

PERSONNE ACCIDENTÉE : Nom (3 premières lettres) : [] [] [] Prénom (initiale) : [] Sexe : M F
Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] ou âge : [] [] ans
Département de résidence habituelle : [] [] ou pays de résidence :

LIEU DE NOYADE :

- Piscine privée familiale Fleuve, rivière, rigole, canal Mer, dans la bande des 300 mètres
 Piscine publique ou privée payante Plan d'eau, étang, lac, mare Mer, au-delà de la bande des 300 mètres
(ex. municipale, base de loisirs, parc d'attractions)
 Piscine privée à usage collectif *(ex. hôtel, résidence, camping, club de vacances)*
 Autre lieu (baignoire, bassin, piscine gonflable), précisez :

SÉCURITÉ DU LIEU (définitions au verso) :

- Si piscine privée : Enterrée Hors-sol Dispositif de sécurité : Oui Non
Type de dispositif : Barrière Alarme Couverture Abri Autre :
Dispositif conforme à la réglementation : Oui Non et/ou année d'installation : [] [] [] [] [] []
Dispositif en place : Oui Non Précisez :
Si cours d'eau, plan d'eau ou mer : Zone de baignade surveillée : Oui Non Zone de baignade interdite : Oui Non

CONDITION DE SURVENUE : Noyade accidentelle Agression Tentative de suicide, suicide Origine non connue

STADE DE NOYADE : 1-Aquastress 2-Petite noyade 3-Grande noyade 4-Anoxie
(définitions au verso)

ACTIVITÉ PRACTIQUÉE (plusieurs réponses possibles) :

- Baignade Bateau à voile (plaisance) Bateau à moteur (plaisance) Bodyboard (ou surf)
 Canoë, kayak ou rafting Stand up paddle Pêche Planche à voile
 Plongée apnée Plongée bouteille Plongeon Scooter des mers
 Autre activité pratiquée, précisez *(ex. : matelas pneumatique, ski nautique...)* :
Pratique encadrée : Oui Non

CIRCONSTANCES DE LA NOYADE (plusieurs réponses possibles) :

- Malaise Malaise cardiaque Malaise vagal Phase digestive Hydrocution
 Épilepsie Chute Courants, baïnes Ne sait pas nager Manque de surveillance
 Épuisement Autre(s) circonstance(s) *(ex. : conduite à risque, portait secours, accident de circulation...)* :

Alcool : Oui Non
Port d'un gilet de sauvetage : Oui Non

DEVENIR IMMÉDIAT : Décès sur le lieu de la noyade Hospitalisation
Hôpital Service Ville

SORTIE DE L'HÔPITAL : Date de sortie : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Décédé à l'hôpital
Séquelles : Oui Non Si oui, précisez :



Enquête NOYADES 2018

Recueil national

1^{er} juin -
30 septembre
2018

Un questionnaire doit être rempli pour toute personne victime d'une noyade ou d'une quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenue entre le 1er juin et le 30 septembre 2018 sur le territoire français, et ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés.

Dans la mesure du possible, les secours doivent informer la victime ou sa famille que les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique dans le but de recenser et décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Une fiche d'information est remise à cet effet. Le destinataire de ces informations est Santé publique France et la société Ipsos à qui la réalisation de l'enquête a été confiée par Santé publique France. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, la personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification à ces informations et peut s'opposer à ce que les données la concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé. Ce droit s'exerce par la personne concernée ou ses représentants légaux au moment de la collecte (possibilité de transmettre la fiche à minima sans les initiales des nom et prénom) ou ultérieurement auprès de Santé publique France, Direction des maladies non transmissibles et traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex (01 41 79 57 33). Pour que l'enquête puisse être exhaustive, toute fiche, même incomplète, devra être envoyée à Ipsos.

DÉFINITIONS

• Sécurité du lieu

Dispositif de sécurité de piscine :

- barrière (norme NF P90-306) souple ou rigide d'une hauteur d'au moins 1,10 m entre deux points d'appui, munie d'un portillon, de préférence à fermeture automatique ;
- alarme sonore de piscine (norme NF P90-307) placée à la surface de l'eau ou autour du bassin ;
- couverture (norme NF P90-308) souple ou rigide fermant le bassin (volet roulant automatique...) ;
- abri de piscine (norme NF P90-309) entièrement et convenablement fermé.

Zone de baignade surveillée : zone de baignade aménagée, bénéficiant d'une surveillance par un professionnel assurant la sécurité des baigneurs.

Zone de baignade interdite : zone de baignade dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner.

• Stade de la noyade :

Stade 1 = aquastress : pas d'inhalation liquidienne, angoisse, hyperventilation, tachycardie, tremblements.

Stade 2 = petite noyade : encombrement liquidien broncho-pulmonaire, cyanose des extrémités, hypothermie.

Stade 3 = grande noyade : obnubilation ou coma, état de détresse respiratoire aiguë.

Stade 4 = anoxie : arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif.

Le questionnaire doit être **complété le jour même de la noyade** par l'équipe d'intervention auprès du noyé et **renvoyé sans délai à Ipsos** (ou au plus tard dans les trois jours).

Les données sur le devenir à la sortie de l'hôpital (décès, séquelles) doivent, dans la mesure du possible et sous réserve de l'absence d'opposition de la personne concernée ou ses représentants légaux, être complétées lorsqu'elles sont connues.

Les questionnaires doivent être saisis sous : <https://voozanoo.santepubliquefrance.fr/noyades2018/> ou renvoyés remplis à Ipsos :

par fax : **01 41 98 99 11**,

par mail : **noyades2018@ipsos-direct.fr**,

ou par courrier :

IPSOS - Enquête NOYADES 2018
35 rue du Val de Marne
75013 PARIS

Tous renseignements sur le déroulement de l'enquête doivent être demandés à Ipsos.

Personnes contacts : Ulrich Kaczor et Cécile Renaudie, 01 79 51 70 07, noyades2018@ipsos-direct.fr

Les contacts à Santé publique France :

Aymeric Ung (01 41 79 57 33, aymeric.ung@santepubliquefrance.fr)

Louis-Marie Paget (01 41 79 57 52, louis-marie.paget@santepubliquefrance.fr)

Arnaud Gautier (01 71 80 16 42, arnaud.gautier@santepubliquefrance.fr)

Nathalie Beltzer (01 55 12 53 02, nathalie.beltzer@santepubliquefrance.fr)

Dr Bertrand Thélot (01 41 79 68 75, bertrand.thelot@santepubliquefrance.fr)

Ce questionnaire est disponible auprès des personnes ci-dessus et sur le site de Santé publique France :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>

Enquête NOYADES 2018

1^{er} juin -
30 septembre
2018

PRÉSENTATION

Une enquête sur les noyades est organisée **entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2018** par Santé publique France, avec le soutien du **ministère des Solidarités et de la Santé**, du **ministère de l'Intérieur**, du **ministère des Sports** et du **ministère de la Transition écologique et solidaire**.

OBJECTIF

Son objectif est de **décrire les noyades survenues en France** au cours des mois d'été 2018, pour guider les actions de prévention et de réglementation : recenser le nombre de noyés en tous lieux, décrire les caractéristiques des victimes (âge, sexe, etc.), les circonstances de survenue et les suites des noyades.

DÉROULEMENT

Pour toutes les noyades prises en charge par les secours organisés, suivies d'une hospitalisation ou d'un décès, **un questionnaire devra être complété**. Afin de faciliter la collecte des informations sur le devenir des victimes après leur hospitalisation, des données indirectement identifiantes (notamment les trois premières lettres du nom et l'initiale du prénom) sur la personne concernée sont temporairement recueillies.

Ces informations, recueillies et transmises par les équipes d'intervention et de secours, sont confidentielles et strictement réservées à l'usage de la Direction des maladies non Transmissibles et des Traumatismes de Santé publique France, et de la société Ipsos à laquelle Santé publique France a confié la collecte des données.

Toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant et limiter le traitement des données la concernant, sur justification de son identité, en s'adressant à Santé publique France, Direction des Maladies non transmissibles et des Traumatismes, Unité Pathologies, Populations et Traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex - Téléphone : 01 41 79 57 33

E-mail : dmnt-trauma@santepubliquefrance.fr

Pour plus d'information sur le traitement de données mis en œuvre et sur l'exercice des droits des personnes concernées, vous pouvez vous connecter sur :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>



3 réflexes pour se baigner sans danger



Choisissez les **zones surveillées de baignade**



Surveillez vos enfants
en permanence



Tenez compte
de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur :
www.inpes.sante.fr/noyades



Ministères chargés
des Sports, de la Santé





Conseils pratiques

Se baigner

sans danger !

Ne tombe pas à l'eau Pour que l'été...

Les 5 « Je »...

- Je regarde :** La météo, l'heure des marées, le niveau de l'eau, les endroits surveillés, la couleur des drapeaux
- Je n'oublie pas :** mon chapeau, ma casquette, mes lunettes de soleil (indice 4), ma crème solaire, ma bouteille d'eau Et mon parasol
- Je prends :** Des brassards à ma taille, Des pauses de temps en temps
- Je nage :** Toujours dans une zone surveillée Et Je rentre tôt à petit dans l'eau
- Je fais attention :** À boire de l'eau régulièrement, À m'échauffer avant de faire un effort, À diriger avant de me baigner, Aux vagues, À l'état de mon équipement

... Faciles à retenir

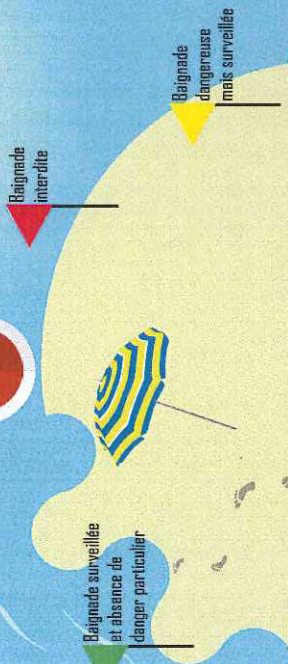
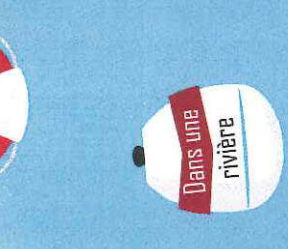
Soyez vigilants et faites attention à la zone d'impact des vagues (certains zones comme la tête, le cou ou la ventre étant plus fragiles) Évitez tout comportement à risque avant et pendant la baignade (alcool, exposition prolongée au soleil) Ne vous baignez pas si vous rassemblez le moindre poisson ou trouble physique Avant de vous baigner, tenez compte de votre forme physique et ne vous surstimez pas Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner

S'ils ne savent pas nager et dès qu'ils sont à proximité de l'eau, équipez vos enfants de brassards (portant le marquage CE et la norme NF D339-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant. Méliez-vous des articles flottants (bouées, matelas, etc.). Ils ne protègent pas de la noyade Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord ou dans l'eau même si la zone est surveillée. Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance

Petits conseils pour les grands

S'ils ne savent pas nager et dès qu'ils sont à proximité de l'eau, équipez vos enfants de brassards (portant le marquage CE et la norme NF D339-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant. Méliez-vous des articles flottants (bouées, matelas, etc.). Ils ne protègent pas de la noyade Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord ou dans l'eau même si la zone est surveillée. Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance

Numéro d'urgence



1 / Sur une plage où il y a des surfeurs, où dois-je nager?
 La où il n'y a pas de drapeau
 Entre les drapeaux bleus
 Parmi les surfeurs

2 / Si quelqu'un a besoin d'aide, que dois-je faire?
 Tenter de le sauver par moi-même
 Appeler le 112 ou le 18
 Fuir le plus vite possible

3 / Sur l'eau, avec un matelas pneumatique :
 Je peux faire une sieste
 Je suis en sécurité même si je m'éloigne
 Je dois rester attentif et près de mes parents

4 / En arrivant à la plage, je vois un drapeau jaune, il s'agit :
 d'une zone de baignade dangereuse mais surveillée
 d'une zone de baignade surveillée et sans danger particulier
 d'une zone de baignade interdite

5 / Quels sont les parties du corps les plus fragiles face aux vagues?
 Les mains, les pieds et les chevilles
 Les épaules, les coudes et les genoux
 La tête, le cou et le ventre

6 / Lequel de ces comportements est sans risque?
 Se baigner après avoir bronché pendant une heure
 Se baigner après avoir bu un verre d'eau
 Se baigner après avoir rasé les cheveux

Les Mots Cachés

J E U L P D P V P A A S S B S H T F F
 Q A Y A J M R I A F E U P U O O G G
 8 U K N T I B P C Z U W E Y U U
 S A U V E T E U R E I U V E E O
 W V A A A R E I O D A N I D E E
 V O M P I E R S M A I U E L L V O N
 H E P E A K O J A L Z O A Z D I
 K N I T J E A L V U J U W C R X E
 K C H H Z U B S H A U K A E B I W
 P I N T O E L S N L I R U U P E C V
 B A I G N A D E A O R X E Y K Y A
 R D U G E C Y E G U S I S S G Y U Z
 8 Y T B D U E E E E U Y I L L Y Z

Surveillance Drapeaux Plage Vagues	Pompiers Vert Piscine Aquatique	Maitre-Nageur Jaune Lac Bouée	Sauveteur Rouge Baignade
---	--	--	--------------------------------



Le Quiz

9-9 : 3-5 : 4-4 : 3-3 : 4-2 : 4-1 : saison d'été